

Poursuivons la lutte Jusqu'au retrait !!!



La mobilisation initiée par FO Transports et CGT Transports, puis soutenue par nos deux organisations syndicales l'Union Solidaires Transports et le syndicat SUD Solidaires Route, a permis des avancées pour les conducteurs routiers : « **Le maintien de rémunération des heures supplémentaires.** » C'est bien cette stratégie de blocage de l'économie qui a permis de maintenir cet acquis et donc de faire reculer, une première fois, le gouvernement. Mais cette promesse faite aux routiers n'avait qu'un seul but : faire cesser les blocages et tenter de diviser les salarié-e-s. L'heure est à maintenir la pression sur le gouvernement et le patronat.

Tous ensemble, continuons pour gagner !

Des grèves reconductibles ont démarré dans le secteur ferroviaire, les raffineries de pétrole, le transport routier, bientôt ce sera la RATP. Outre ces secteurs professionnels nationaux, localement il y a des grèves dans bien d'autres entreprises : dans le commerce, la construction, l'industrie, la poste, le secteur culturel, la santé, les ports, etc... L'intersyndicale de la Fonction publique parle aussi de grève reconductible.



Des actions de blocage sont menées dans de nombreuses villes, à Nîmes, par exemple, où les transports urbains ont été immobilisés pendant plusieurs heures.

Malgré les promesses du Ministre des transports, tout n'est pas réglé, il n'y a pas que les heures supplémentaires : **Il y a un risque pour les heures de nuit qui ne seraient revalorisées qu'à partir de 00h00 au lieu de 21h00.**

Cette loi, si elle est entérinée, permettra au Patron de faire sa loi dans l'Entreprise, aidé qu'il sera par une organisation syndicale réformiste ou par un-e salarié-e mandaté-e, s'il n'en n'existe pas. **Finis le code du travail et les conventions collectives si ce sont les accords d'entreprise qui font loi.** Une loi qui touchera le salaire et les conditions de travail avec une médecine du travail qui perdra de son contenu : **fin de la visite d'embauche, fin de la possibilité de contester auprès de l'Inspection du Travail les avis des médecins du Travail.** Lorsque l'on connaît le nombre de conducteurs-trices qui souffrent de mal de dos, il y a de quoi de s'inquiéter car en plus les **mesures de reclassement seront beaucoup moins contraignantes pour le patron.**

Les Grèves, les manifestations, les blocages doivent continuer... Au lieu de donner votre force de travail à votre patron, donnez-la au Solidaires local pour participer à des diffusions de tract, des rassemblements, des manif, des blocages !!!

L'intersyndicale a choisi le 26 mai et le 14 juin comme prochaines journées de grève et de manifestation : on lâche rien !!!